

Déclaration liminaire des élus force ouvrière : CTL du 29/01/2015

Monsieur le président,

Les événements récents sur fond de crise économique persistante ne doivent pas faire oublier les nombreux points de désaccord avec le gouvernement tant dans la mise en œuvre du pacte de responsabilité que du projet de loi Macron et de révision générale des missions de l'État.

Nous rappelons que les suppressions massives d'emplois de ces dernières années à la DGFIP préfigurent l'abandon de pans entiers de missions. Actuellement, les simplifications de service et les restructurations incessantes pénalisent la collecte de l'impôt nécessaire à l'investissement public, et obèrent la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales. Le maintien de la présence de l'État sur l'ensemble de ses missions, au plus près du citoyen, sur tout le territoire préserve davantage que de longs discours les valeurs républicaines de liberté, d'égalité, de fraternité et de laïcité. Nous nous opposons à la démarche stratégique qui prépare la réduction du maillage territorial et, à terme, le démantèlement du réseau comptable.

La volonté de réduire le service public sous couvert d'améliorer les conditions de travail des agents n'est qu'un leurre visant à vider nos accueils et à pousser les usagers vers la dématérialisation et la communication virtuelle.

Le présent CTL ne comporte qu'un point à l'ordre du jour, sur reconvoication, la suppression de 60 emplois dans le département du Nord. Il ne peut être question pour FO de cautionner ces suppressions ni de participer en une quelconque façon à leur localisation. Il importe d'exprimer clairement que ces suppressions dogmatiques contribuent gravement à la pérennité de l'exercice des missions et par voie de conséquence à la dégradation des conditions de travail de tous les collègues quelque soit leur service. Certaines structures ont perdu 25 % de leurs effectifs en 4 ans sans trouver, loin s'en faut les gains de productivité pointés par la Direction Générale. En pratique la gestion se fait au jour le jour selon des urgences du moment. Ce mode de fonctionnement est épuisant et démoralisant tant pour les cadres que les agents qui sont conduits à obérer leur vie personnelle pour tenter d'assurer la continuité du service.

La délégation FO a décidé de quitter cette réunion à l'issue de la lecture des liminaires.

LES ELUS FO-DGFIP